



Les VERT-E-S suisses
Joanna Haupt
Waisenhausplatz 21
3011 Bern
joanna.haupt@gruene.ch
031 511 93 20

Département fédéral de
l'économie, de la formation et de
la recherche DEFR
Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin
3003 Bern

Par e-mail :
info.dain@seco.admin.ch

Berne, le 15 août 2025

Réponse à la consultation sur l'approbation des conventions de l'organisation internationale du travail n°190 et 191

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous avez invité les VERT-E-S à prendre position dans le cadre de la consultation mentionnée en titre. Nous vous remercions de cette invitation et prenons position comme suit.

Appréciation générale

Les VERT-E-S sont favorables à la ratification des deux conventions mentionnées en titre. La ratification de la *convention n°190 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail* serait en parfaite cohérence avec l'engagement de la Suisse dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, tant sur le plan national qu'international. La ratification de la *convention n°191 concernant les amendements aux normes corrélatifs à la reconnaissance d'un milieu de travail sûr et salubre comme principe fondamental* garantirait, quant à elle, une cohérence normative à l'échelle internationale en matière de protection du travail. Ces deux ratifications ne nécessitant aucune modification légale interne, leur refus enverrait un signal incompréhensible sur la scène internationale et exposerait notre pays à un sérieux risque d'atteinte à sa réputation.

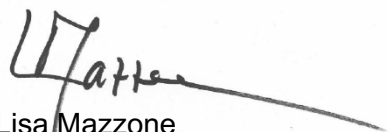
Remarques détaillées sur la convention n°190

La lutte contre le harcèlement sexuel et la violence au travail est essentielle pour garantir des conditions de travail décentes et un environnement professionnel égalitaire. Les VERT-E-S s'engagent depuis de nombreuses années dans ces deux domaines et sont favorables à toute avancée en la matière. Le cadre légal suisse étant déjà conforme aux exigences de la convention n°190, sa ratification serait simplement une manière de confirmer ce principe au niveau international et d'envoyer un signal en faveur d'un monde du travail sans violence et d'une meilleure lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

En refusant d'adhérer à cette convention déjà en vigueur dans 50 pays, la Suisse enverrait en tant que pays hôte de l'OIT et présidente de la Conférence internationale du travail à l'origine de ce texte, un signal incompréhensible et préjudiciable au niveau international. Dans un contexte où le multilatéralisme est de plus en plus fragilisé, la Suisse doit s'engager de manière exemplaire en faveur d'une politique internationale cohérente et claire.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir prendre en compte notre prise de position et restons à votre disposition en cas de questions.

Avec nos salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mazzone', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lisa Mazzone
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Haupt', with a stylized, cursive script.

Joanna Haupt
Secrétaire politique